

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019  
NOTE DE PRESENTATION

**LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :**

Les recettes réelles de fonctionnement comprennent trois grandes catégories :

	2017	2018	2019
Impôts locaux	1 688 731	1 745 372	1 804 309
Dotations communautaires	621 715	767 730	487 701
Dotations de l'Etat	705 220	673 602	625 562
Total	3 015 666	3 186 704	2 917 572

La baisse de la DGF a été de 58 034 € en 2017, et de 31 618 € en 2018.

Compte tenu de l'annonce d'une baisse réduite pour 2019, celle-ci avait été estimée à 32 460 € et a été de 33 932 €.

Les impôts et taxes portent sur les impôts « ménages » puisque la commune de Saint Romain fait partie d'une intercommunalité à fiscalité unique. La hausse mécanique des bases d'imposition en 2019 a généré une recette supplémentaire de 58 937 €.

**LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT:**

Les dépenses de fonctionnement comprennent six catégories :

	Montant en € en 2019	% en 2019	% en 2018
<b>Dépenses réelles</b>	<b>2 753 085</b>		
<i>dont</i>			
<b>FPIC</b>	68 548	2.49%	2.79%
<b>Charges de personnel</b>	1 318 188	47.88%	43.46%
<b>Subventions et participations</b>	571 630	20.76%	
<b>Charges de gestion courante</b>	619 529	22.50%	20.76%
<b>Charges financières</b>	137 050	4.98%	26.67%
<b>Indemnités des élus</b>	113 407	4.12%	5.13%

## LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement comprennent deux grandes catégories :

	Montants en € en 2019	% en 2019	% en 2018
<b>Dépenses réelles</b>	<b>838 328</b>		
<i>dont</i>			
<b>Dépenses d'équipements</b>	416 763	49.71%	60.93%
<b>Capital de la dette</b>	389 689	46.48 %	39.07 %

Le niveau des dépenses d'investissement dépend des projets d'investissement mis en œuvre. Cela a aussi une conséquence sur le Fonds de Compensation de la TVA qui correspond au remboursement par l'Etat de la TVA payée par les collectivités deux ans après la dépense d'investissement, minoré de frais de gestion. Le projet d'investissement majeur de l'exercice 2019 fut le remplacement des fauteuils du Siroco

## LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissements peuvent être classées en cinq grandes catégories :

	Montant en € en 2019	% en 2019
<b>Recettes réelles</b>	<b>941 588</b>	
<i>dont</i>		
<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	612 665	65.07%
<b>Subventions</b>	90 920	9.66 %
<b>Emprunts</b>	0	0
<b>FCTVA</b>	23 810	2.53%
<b>Taxe d'aménagement</b>	214 192	22.75 %

Le montant des subventions obtenues dépend des investissements programmés.

## LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

La commune a engagé des baisses de nombreux postes en fonctionnement (charges de gestion courante) et la capacité d'autofinancement de la commune s'améliore.

## L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE :

L'emprunt ne peut financer que les dépenses d'investissement (hors dette).

La commune doit dégager des recettes propres (excédent de fonctionnement et recettes d'investissement hors emprunt) pour rembourser la dette.

Les emprunts sont exclusivement destinés à financer des investissements, ils n'ont pas à être affectés explicitement à une ou plusieurs opérations d'investissement. Ils peuvent être globalisés et correspondre à l'ensemble du besoin de financement de la section d'investissement (financement des investissements).

En ce qui concerne la structure des emprunts communaux, 73 % des emprunts sont à taux fixe, ce qui représente un risque très faible pour la commune.

Ils sont répartis entre les établissements financiers suivants :

Caisse d'Epargne Haute-Normandie : 17 %

Caisse des Dépôts et Consignations : 35 %

Crédit Agricole : 48 %

La commune n'a pas souscrit d'emprunt en 2019 afin de stabiliser son taux d'endettement. La stratégie de la commune en matière d'emprunt est la suivante :

Adapter la durée de l'emprunt à la durée d'amortissement de l'équipement

<b>ANNUITES</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Capital	389 688.98	396 247.14	403 016.64	410 009
Intérêts	139 861.30	133 527.07	125 453.52	110 118.29
Annuités	529 550.28	529 774.21	528 470.16	520 127.29

<b>ENCOURS DES EMPRUNTS stock de dette)</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Encours au 1er janvier	4 606 498	4 216 809	3 820 558	3 417 541

